



Infestation par les poux de tête

Recommandations pour les écoles et les garderies

Le moyen de transmission le plus fréquent des poux de tête est le contact direct, tête à tête. Les poux de tête ne survivent pas loin du corps humain et les lentes n'éclosent pas à la température ambiante. L'environnement ne joue pas un grand rôle, mais certaines procédures peuvent être utiles lorsqu'on est en présence d'une infestation.

- Dites aux enfants de ne pas partager leurs articles personnels et leurs vêtements, c'est-à-dire leurs brosses à cheveux, leurs peignes, leurs chapeaux, leurs casques, leurs foulards et leurs manteaux.
- Assignez des crochets pour les manteaux ou des casiers individuels aux enfants. Les crochets devraient être installés au mur et espacés à au moins 30 cm (12 pouces) de distance.
- Encouragez les enfants à garder leurs chapeaux et leurs foulards dans les manches ou les poches de leurs manteaux. Vous pouvez utiliser des sacs en plastique pour les vêtements.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser des oreillers, des matelas et des serviettes. Toutefois, si vous vous servez de ces articles, chaque enfant devrait avoir le sien. Gardez ces articles séparés lorsque vous les utilisez et lorsque vous les rangez.
- Faites passer l'aspirateur quotidiennement sur les tapis dans les classes, particulièrement dans les écoles maternelles et dans les classes où les jeunes enfants passent beaucoup de temps sur le plancher. Nettoyez régulièrement les tapis et l'équipement du gymnase. Ces mesures devraient être suivies rigoureusement lorsque des enfants infestés ont fréquenté cette classe ou cette garderie. Pendant une infestation, il faudrait passer l'aspirateur sur les chaises ou les sofas rembourrés.
- Interrompez provisoirement certaines activités en classe ou en garderie (p. ex. sports et activités de contact).
- Les activités comprenant des déguisements avec des costumes ou des chapeaux devraient être interrompues provisoirement (p. ex. l'Halloween, les activités de Noël et les centres d'activités).
- Dans la mesure du possible, limitez le nombre d'élèves par siège dans les autobus scolaires (p. ex. deux élèves par siège).

NOTA : Il n'est jamais recommandé de faire désinfecter par fumigation les écoles, les garderies et les autobus.

SANTÉ PUBLIQUE ALGOMA

SAULT-SAINTE-MARIE

294, avenue Willow
Sault-Sainte-Marie (Ontario)
P6B 0A9
Tél. : 705-942-4646
Téléc. : 705-541-7346

BLIND RIVER

15, avenue Hanes
C.P. 194
Blind River (Ontario)
P0R 1B0
Tél. : 705-356-2551
Téléc. : 705-356-2494

ELLIOT LAKE

50, avenue Roman
Elliot Lake (Ontario)
P5A 1R9
Tél. : 705-848-2314
Téléc. : 705-848-1911

WAWA

18, rue Ganley
C.P. 1908
Wawa (Ontario)
P0S 1K0
Tél. : 705-856-7208
Téléc. : 705-856-1752

This document is available in English.